Mon La Prairie

DYNAMIQUE, HUMAIN ET INNOVANT

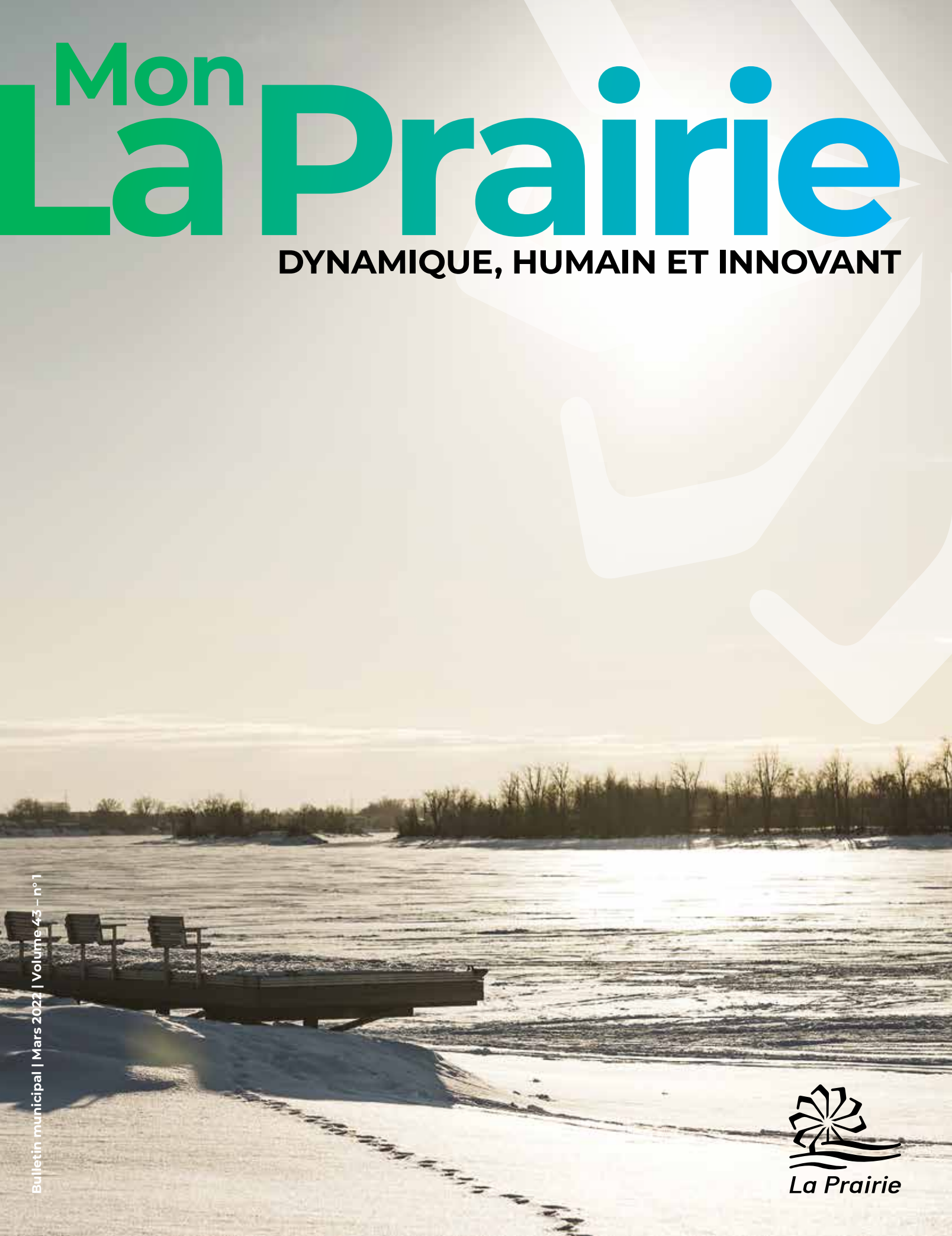

Bulletin municipal | Mars 2022 | Volume 43 – n° 1

La Prairie

renseignements

450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les services d'urgence sont accessibles en tout temps en composant le 9-1-1.

En cas de sinistre majeur, syntonisez FM 103,3

Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 5H6

2e étage | Service de l'urbanisme
450 444-6638
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca

4e étage | Mairie | Cour municipale | Direction générale | Service des communications | Service du greffe et des affaires juridiques | Services administratifs et financiers
450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca

Centre multifonctionnel Guy-Dupré

500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier
450 444-6710
biblio@ville.laprairie.qc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 444-6700
loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier
La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics
450 444-6684
tp@ville.laprairie.qc.ca

Service du génie
450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca

Caserne des pompiers

Service de sécurité incendie
600, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6652
incendies@ville.laprairie.qc.ca

Service des ressources humaines
604, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6649
rh@ville.laprairie.qc.ca

ACCESSIBILITÉ universelle

Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi
La Prairie (Québec) J5R 0T2
450 444-6745
gestionarenavdlp@gmail.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José
La Prairie (Québec) J5R 6A9
450 444-6669

REJOIGNEZ VOS COMMUNAUTÉS!
@villelaprairie
#villelaprairie

Votre bulletin municipal *Mon La Prairie*

RÉALISATION
Service des communications

MENTION DE SOURCE
Page couverture et autres pages : avec la collaboration de Mélanie Olmstead et de Bruno Petrozza

TIRAGE
12 000 exemplaires

DISTRIBUTION
Postes Canada, toutes les adresses de la ville

IMPRESSION
Imprimerie F.L. Chicoine

LIVRAISON
Mars 2022

PROCHAINE PARUTION
Juin 2022

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

Mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée et de nous avoir donné le privilège de vous représenter pour les quatre prochaines années.

Ces derniers mois, vous avez été nombreux à nous faire part de vos idées et de vos commentaires afin que la ville puisse rayonner comme jamais dans un proche avenir. Nous vous avons entendus. C'est ce que nous souhaitons pour nous et pour les générations qui suivront. Nous allons faire de La Prairie un modèle de saine gestion, alliant protection de l'environnement à densification à échelle humaine.

Nous sommes conscients qu'il est vrai que la densification, qui nous a été présentée comme une panacée, montre maintenant ses limites : engorgement des infrastructures, détérioration du cachet de la municipalité et déficit environnemental. Or, nous avons maintenant la possibilité de créer un modèle unique et de tracer ensemble le chemin vers le maintien de ce qui nous est cher.

Au cours des prochains mois, il sera question, entre autres, de la création de milieux protégés, de la végétalisation de sites désaffectés et, pour le bien commun de toutes les résidentes et de tous les résidents, de la mise en valeur de la rivière Saint-Jacques. Nous allons également repenser la protection du patrimoine, implanter un budget participatif et voir à l'amélioration du réseau de pistes cyclables, tous des dossiers qui nous tiennent à cœur.

Ensemble, nous nous devons de saisir l'occasion que nous avons de penser autrement et de mettre de l'avant notre qualité de vie ainsi que celle de nos enfants.

C'est avec cette nouvelle vision que nous continuerons d'être fiers de La Prairie, une ville où la qualité de nos milieux de vie et de nos espaces verts sera préservée pour le bien-être de tous.

Au plaisir de vous croiser en 2022.

Frédéric Galantai
mairie@ville.laprairie.qc.ca

Conseillers municipaux

Vincent NOËL
District de la Milice

Patrick DION
District du Christ-Roi

Karine LAROCHE
District du Vieux La Prairie

Marie Eve PLANTE-HÉBERT
District de La Citière

MAIRESSE SUPPLÉANTE
Sylvie MAJOR
District de La Clairière

Julie SIMONEAU
District de La Magdeleine

Paule FONTAINE
District de la Bataille

Denis GIRARD
District de la Briqueterie

Madame Sylvie Major, conseillère du district de La Clairière, endosse le rôle de mairesse suppléante depuis le 16 novembre, et ce, pour une durée de six mois. En vertu de la Loi sur les cités et villes, la mairesse suppléante pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.

Écocentre La Prairie

Un an plus tard

En mars, l'écocentre de La Prairie conclut la première année de sa jeune existence. L'occasion est toute désignée pour dresser un bilan.

8 831
VISITES
EN 2021

En mars 2021, la Ville de La Prairie avait un objectif en tête en mettant en place un écocentre : qu'il soit accessible et surtout utilisé par les citoyens.

Depuis, l'établissement est à la disposition des Laprairiens qui désirent se départir de produits, de matériaux et de matières qui ne sont pas amassés lors des collectes traditionnelles.

Ces matières sont récupérées et recyclées afin que les matériaux qui les composent soient valorisés. Un geste qui permet de détourner des sites d'enfouissement une quantité importante de matières résiduelles et de leur donner une deuxième vie. Et cela, la population l'a bien compris...

Achalandage

La Ville de La Prairie peut dresser un premier bilan plus que positif. Les statistiques des neuf premiers mois sont plutôt éloquentes : les citoyens de 3 653 adresses résidentielles se sont prévalus du service entre l'ouverture et le 31 décembre 2021 pour un nombre total de 8 831 visites.

LES CITOYENS DE **32 %** DES ADRESSES RÉSIDENTIELLES ONT VISITÉ L'ÉCOCENTRE

2,4
MOYENNE DE VISITES PAR ADRESSE

Matières récupérées

Le tableau qui suit présente, quant à lui, les quantités de matière qui ont été récupérées.

MATIÈRE	QUANTITÉ
Asphalte	149 m³
Béton	256 m³
Bois	2 561 m³
Carton	2 705 m³
Encombrants	2 779 m³
Halocarbure	142 unités
Matériaux de construction, de rénovation et de démolition	352 m³
Matériel informatique et électronique	1 728 unités
Métaux	1 763 m³
Peinture et huile	1 034 unités
Pneus	282 unités
Résidus domestiques dangereux	1 423 unités
Verre	410 m³

Vous prévoyez visiter l'écocentre?

Consultez le site Internet de la Ville pour connaître l'horaire et tous les renseignements utiles à votre future visite.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/ecocentre →

Que représente 1 m³ de matières?

1
CORDE DE BOIS

1 000
LITRES DE LAIT

2 205
LIVRES DE BEURRE

vie municipale

Agenda municipal

Pour ne rien manquer

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu un mardi par mois. Les prochaines séances se dérouleront les **15 mars, 19 avril et 17 mai**.

Visitez le site Internet de la Ville le jour précédant la date des séances pour confirmer l'horaire et pour consulter l'ordre du jour.

Nouveauté : les séances sont désormais offertes en webdiffusion.

Bureaux administratifs fermés

En raison de la fête de Pâques, les services administratifs de la Ville seront fermés du **15 au 18 avril** prochain.

Changement d'heure

C'est dans la nuit du **12 au 13 mars** que vous devrez avancer d'une heure tous vos appareils. Du même coup, pensez à remplacer la pile de vos avertisseurs de fumée.

Collectes de branches

Les collectes de branches offertes par la Ville débuteront aux dates suivantes :

- secteur nord-ouest (de la voie ferrée au fleuve) - **11 avril et 16 mai**;
- secteur sud-est (de la voie ferrée au secteur rural) - **25 avril et 30 mai**.

Compte de taxes

Le nouveau calendrier de versements des taxes municipales est le suivant : **16 mars, 2 mai, 16 juin, 1er août, 15 septembre et 31 octobre 2022**.

Exit les abris d'auto

Si vous avez un abri d'auto temporaire, celui-ci doit être démonté et remisé au plus tard le **1er avril**.

Stationnement dans les rues

Le **1er avril** annonce la fin des restrictions relatives au stationnement dans les rues. Contribuez à la propreté de votre ville en continuant de stationner votre véhicule dans votre entrée et en ne plaçant pas d'objet encombrant (panier de basketball et autres) en bordure de rue pour permettre le nettoyage printanier de la chaussée.

Ventes-débarras

Beau temps, mauvais temps, tenez une vente-débarras sans permis les **4 et 5 juin** ou durant le week-end de la fête du Travail, soit les **3, 4 et 5 septembre**.

En d'autres temps, vous devez vous procurer un permis au coût de 25 $.

Concentration en cuivre et en plomb

Faites tester votre eau gratuitement

Vous possédez une résidence qui a été construite avant les années 1970? Participez à une campagne d'échantillonnage d'eau potable afin de déterminer, s'il y a lieu, la concentration en cuivre et en plomb de celle-ci.

Cette campagne est réalisée afin de se conformer au Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Vous êtes intéressé? Communiquez avec la Ville.

Service du génie

450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca

Samedis du maire

Une invitation à échanger avec votre maire

C'est le samedi 5 mars dernier que le maire, Frédéric Galantai, tenait le premier d'une série de Samedis du maire, une expérience qu'il entend répéter avec les citoyens tout au long de l'année.

Monsieur Galantai a beaucoup parlé de transparence lors de la dernière campagne électorale. Il était normal pour lui de passer de la parole aux actes en instaurant ces rencontres individuelles autour d'un café.

Par souci de transparence envers les Laprairiens, il souhaite engager la conversation avec eux dans une ambiance conviviale afin qu'ils abordent les enjeux qui les touchent, qu'il s'agisse des grands projets, de l'environnement ou des finances publiques, mais aussi bien de ce qui les préoccupe au quotidien comme la vitesse dans les rues ou une problématique dans un parc, etc.

Les rencontres individuelles se dérouleront au Centre multifonctionnel Guy-Dupré et se tiendront sur rendez-vous.

Cabinet du maire

450 444-6618
mairie@ville.laprairie.qc.ca

Échangez avec le maire sur les enjeux de la Ville et vos préoccupations dans une ambiance conviviale.

Projets planifiés en 2022

La Ville travaille pour vous

Ce sont 2,25 M$ qui seront investis cette année pour la réfection de 1 000 mètres linéaires de pavage. Ces travaux seront réalisés principalement au printemps et à l'été. La Ville profitera de l'automne pour préparer la saison estivale 2023 avec l'ajout ou la reconstruction d'infrastructures attendues ou appréciées des citoyens.

Printemps et été

- Rue Salaberry (entre la desserte de la route 132 et le boulevard Taschereau)
- Rue des Tulipes (de la rue des Goélands à la rue des Pigeons)
- Rue Houde (de la rue Longtin à la rue Lavoie)
- Rue de la Levée (de la rue Notre-Dame à la rue Sainte-Catherine - gainage d'aqueduc seulement)
- Chemin du Sault-Saint-Louis (gainage d'aqueduc seulement)
- Zone de pavage permettant d'accéder à l'usine de filtration
- Section de pavage entre les terrains de baseball au parc Émilie-Gamelin
- Terrains de basketball aux parcs de La Clairière et des Prés-Verts
- Tronçon de la piste cyclable entre le lac de La Citière et la passerelle vers Brossard

Été et automne

- Reconstruction du parc Victorin-Roy
- Réfection de la station de pompage Clairière III et remplacement de six automates
- Réfection du chalet de la piscine
- Travaux à l'usine de filtration
- Installation d'un terrain synthétique au parc Lucie-F.-Roussel
- Reconstruction des terrains de tennis au parc Thomas-Auguste-Brisson

Dans le cas où les travaux pourraient avoir un impact sur votre quotidien, vous recevrez un avis aux citoyens. Néanmoins, vous êtes invité à demeurer prudent et à respecter la signalisation en place.

Planification des travaux de réfection

L'ABC du pavage

L'état de l'asphalte sur votre rue semble se détériorer progressivement et vous vous demandez à quel moment la Ville planifie des travaux?

Une rue est composée d'une couche d'asphalte, soit la partie visible par monsieur et madame Tout-le-Monde, mais aussi de plusieurs autres infrastructures inapparentes, qui ont toutes une durée de vie déterminée. La planification annuelle des travaux implique donc l'analyse de toutes ces composantes afin d'en optimiser la durabilité et, par conséquent, les investissements à prévoir.

Place aux explications de l'équipe du Service du génie.

Comment la Ville choisit-elle le type d'intervention pour la réfection d'une chaussée?

Pour assurer l'entretien de son réseau routier en zone urbaine, soit plus de 119,5 km de rues asphaltées, la Ville ne doit rien laisser au hasard. Chacune de ces trois étapes fait donc partie intégrante de la planification et permet de faire des choix éclairés quant au type d'intervention à préconiser :

1. analyse de l'état des infrastructures souterraines (égouts et aqueduc);
2. auscultation de la chaussée (fissurations, orniérage, nids de poule, etc.).
3. analyse des coûts selon les différents scénarios :
   - si les conduites d'égout ou d'aqueduc doivent être changées dans les prochaines années, mais que l'état du pavage est détérioré au point où le confort de roulement des usagers en est affecté, la réfection partielle de la chaussée sera privilégiée;
   - lorsque les conduites d'égout ou d'aqueduc sont en bon état, la Ville procédera à la réfection complète de la chaussée de même que des bordures ou des trottoirs;
   - lorsque les conduites d'égout ou d'aqueduc ainsi que la chaussée sont en mauvais état, un remplacement complet des infrastructures souterraines et de la chaussée est effectué.

Quelle est la durée de vie moyenne selon le type d'intervention choisie?

La durée de vie moyenne du pavage varie en fonction de plusieurs facteurs dont la densité de la circulation. Or, en général, le choix de ces interventions permettront d'atteindre une durée de vie notable :

- reconstruction complète d'une chaussée incluant la fondation (+/- 1 mètre de profondeur), trottoirs et bordures : 30 à 40 ans;
- réfection partielle de la chaussée et de la fondation (+/- 0,25 mètre de profondeur), trottoirs et bordures (+/- 15 %) : 5 à 10 ans.

Pour assurer l'entretien de son réseau routier en zone urbaine, soit plus de 119,5 km de rues asphaltées, la Ville ne doit rien laisser au hasard.

vie municipale

Politique culturelle actualisée

Un nouveau plan d'action

En 2016, la Ville de La Prairie se dotait de sa première politique culturelle, reconnaissant du même coup la place stratégique qu'occupe la culture, l'art et le patrimoine dans le développement de sa collectivité.

À l'image de la vitalité culturelle de la municipalité, cette politique vit, grandit et se développe. C'est pourquoi la Ville est fière de vous présenter sa politique culturelle actualisée et son plan d'action 2021-2023.

À la fois dynamique et créatif, ce plan concerté vise à accroître la mise en valeur du Vieux-La Prairie et des berges du fleuve, à favoriser la mise en contact des jeunes avec la culture, à proposer une offre culturelle diversifiée rejoignant tous les segments de la population ainsi qu'à renforcer les partenariats, la communication et la diffusion de l'offre culturelle.

En fait, ces quatre orientations représentent les principaux créneaux dans lesquels la Ville entend concentrer ses interventions pour démocratiser la culture, la rendre accessible à tous et la faire rayonner au-delà de la municipalité.

Découvrez la politique culturelle actualisée et son plan d'action sur le site Internet de la Ville.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/politiques →

À l'image de la vitalité culturelle de La Prairie, cette politique vit, grandit et se développe.

Nom des parcs

Qui était Thomas-Auguste Brisson?

Né en 1852, ce n'est qu'à la suite de ses études en médecine que Thomas-Auguste Brisson s'établit à La Prairie.

Maire de la ville de 1885 à 1893, préfet de comté à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle ainsi que chirurgien major du 85e Bataillon, le Dr Brisson était aussi très impliqué socialement.

Entre autres choses, on lui doit l'implantation des briqueteries en 1892, l'établissement de la maison provinciale des Frères de l'Instruction chrétienne, le transfert du cimetière sur son site actuel, la construction du bureau de poste sur la rue Saint-Georges et la construction des remparts afin de protéger le village des glaces lors des débâcles.

Qui plus est, en 1893, il fonde la Société générale de colonisation et de rapatriement de la province de Québec dont il sera l'agent général pendant quinze ans.

Historiographe et homme de lettres, membre de la Société historique de Montréal et archiviste de la Société littéraire de La Prairie, il est l'initiateur de ce qui deviendra le Fonds Élisée Choquet, une collection de plus de 20 000 documents sur l'histoire de La Prairie, de ses familles et de la région, dont des copies sont toujours conservées à la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine.

Si certains parcs portent le nom de personnages qui ont marqué l'histoire de La Prairie, d'autres ont été nommés en fonction de leur situation géographique.

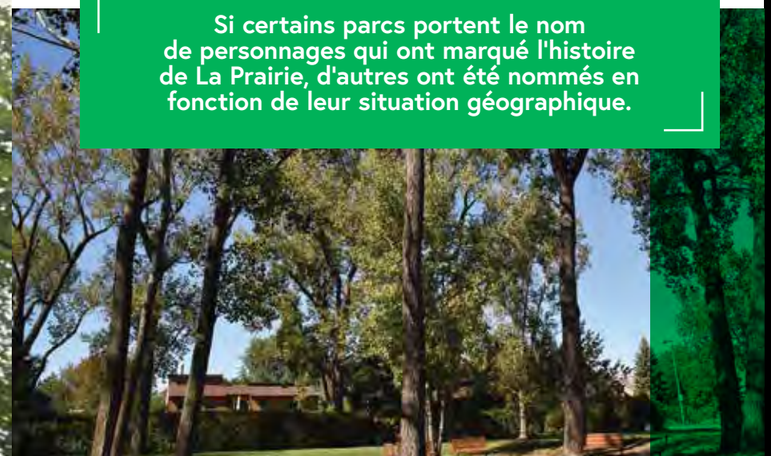

Hébergement Grands-Froids

Un milieu de vie à échelle humaine

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de La Prairie a apporté sa collaboration à l'ouverture d'un hébergement Grands-Froids, destiné aux personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle.

Depuis le 25 janvier, cette ressource, gérée par l'organisme L'Avant-Garde, permet à cinq personnes de passer la nuit au chaud dans des locaux situés à l'Aréna Ville de La Prairie. Elle s'inscrit en continuité avec les services offerts à L'Avant-Toît, maison d'hébergement qui offre des services d'aide en santé mentale.

Personne ne peut se présenter sur place pour obtenir de l'aide sans s'être préalablement inscrit en téléphonant au 450 907-1333.

Accompagner dans la vie de tous les jours

Toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité et un intervenant est sur place en permanence pour accompagner les résidents dans leur quotidien et leurs démarches. Il ne s'agit pas seulement de pouvoir les aider à passer la nuit, mais aussi à reprendre pied face aux difficultés de la vie tout en leur offrant les outils pour le faire.

Ces mesures de soutien sont indispensables pour faire d'une ville un milieu de vie à échelle humaine et la Ville de La Prairie est fière d'y prendre part de façon tangible.

L'AVANT-TOÎT 20 21 L'AVANT-TOÎT

Tour Potier Studio Céramique

Le secret de la réussite

On ne parle pas tous les jours à des gens qui choisissent de gagner leur vie pour se faire des amis artistes. Et qui réussissent! C'est le plaisir que nous avons eu en conversant avec Christian Maldonado, copropriétaire avec son épouse, Luisa Penilla, de Tour Potier Studio Céramique.

Vous trouvez le temps moche, la pandémie vous sort par les oreilles ou vous ressentez une petite baisse d'énergie? Une visite à cet atelier de poterie ne fera qu'une bouchée de vos états d'âme.

Un gagne-pain né d'une passion

Rien de plus ravigotant que des gens enthousiastes qui ont des idées, aiment les arts et sautent dans l'action comme les propriétaires de cette dynamique petite entreprise établie dans le Vieux-La Prairie.

Il y a cinq ans, ils sont arrivés de Colombie. Peu de temps après, Luisa a suivi un cours de céramique qui l'a tellement emballée qu'elle a voulu en faire son métier. Elle a communiqué sa passion à Christian, qui y a vu l'occasion de mettre à contribution ses connaissances en marketing.

Avec beaucoup de travail, leur commerce ne cesse de grandir depuis maintenant deux ans et demi.

Une atmosphère chaleureuse

À quoi Christian attribue-t-il ce succès? « Les membres deviennent des amis. Nous aimons croire que les gens oublient leurs problèmes lorsqu'ils viennent chez nous. Ils nous disent qu'ils apprécient l'atmosphère chaleureuse, familiale et la façon dont ils sont traités », constate-t-il avec un plaisir communicatif.

Pour qui la poterie?

Pas besoin d'expérience préalable pour faire de la poterie, tout le monde peut s'y essayer et avoir énormément de plaisir. « Nous en sommes la preuve vivante! », laisse tomber Christian en riant. La poterie permet aux gens de tout âge de s'exprimer et de s'amuser. D'ailleurs, plusieurs s'y rendent en famille.

Même si parfois le résultat n'est pas celui qu'on attend, on est content d'avoir produit quelque chose de nos mains, nous dit Christian. De plus, avec un peu d'humour, il y a toujours moyen de rabibocher une pièce qui ne paie pas de mine au premier coup d'œil. C'est comme ça qu'une œuvre trouve sa personnalité, et le créateur, sa signature.

La recherche du plaisir semble omniprésente dans la vie de Luisa et Christian. Il est peut-être là finalement, le secret de leur réussite. Nous lui laisserons le mot de la fin. « La poterie, c'est une expérience qui doit être sur la *bucket list* de chacun. Il faut l'essayer! C'est une magnifique forme d'art accessible à tous. »

Visitez le site Internet pour tout savoir sur les cours, la boutique et le tournage.

tourpotier.com →

Tour Potier Studio Céramique a remporté cet espace promotionnel exclusif dans le cadre du concours estival Pique-nique ton resto.

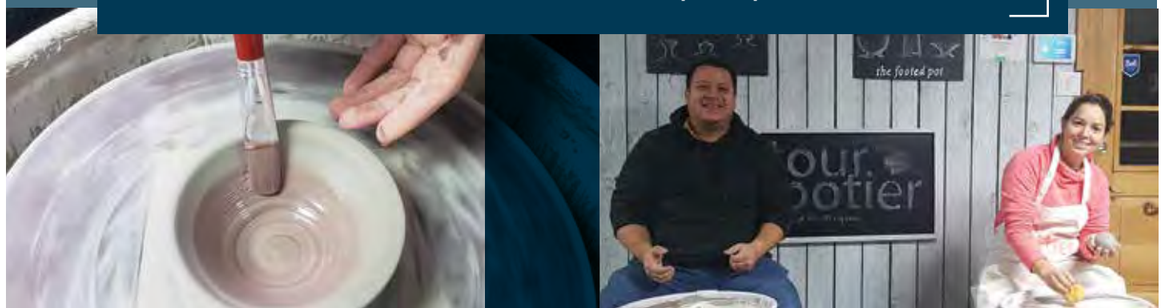

Fraudes

Soyez vigilant!

Jamais je ne me ferai avoir! Ah oui? Alors pourquoi les fraudes sont-elles en hausse? Il ne se passe pas une seule journée sans que de nouvelles victimes découvrent s'être fait arnaquer par courriel, sur un site Internet ou dans les réseaux sociaux. Et, contrairement aux idées reçues, tout le monde est à risque.

Alors, qu'entend-on par fraude?

On ne parle plus ici seulement d'avoir affaire à quelqu'un qui cogne à notre porte pour nous vendre des services que nous ne recevrons jamais ou qui essaie de nous vendre un produit volé. Les fraudeurs ont trouvé toutes sortes d'autres façons d'entrer chez leurs victimes et ils ont raffiné leurs techniques pour se jouer d'elles avec succès.

Il n'y a qu'une définition de la fraude : un acte criminel par lequel une personne, par supercherie, mensonge ou autre moyen, soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent.

La pandémie a permis aux fraudeurs de proliférer en abusant de la solitude d'un plus grand nombre de personnes parfois déjà vulnérables ou qui ont simplement vu les contacts avec leurs amis et leur famille diminuer considérablement.

Voici un survol des différentes formes de fraude que vous pouvez facilement rencontrer. Et ouvrez l'œil, car elles sont très nombreuses et très insidieuses.

Vol et fraude d'identité

Un vol d'identité survient lorsqu'un fraudeur obtient les renseignements personnels d'une victime (incluant ses renseignements bancaires) à son insu, ou en ayant recours à une supercherie auprès d'elle. Pensons à ces courriels que nous recevons et qui ont tout à fait l'air de provenir d'une institution financière avec laquelle nous faisons affaire.

Arnaque bancaire

Quelqu'un qui nous demande de lui prêter notre compte bancaire pour effectuer une ou des transactions en échange d'une compensation financière.

Fraude liée aux achats en ligne

Le fraudeur crée de faux sites ou affiche sur un site légitime des faux produits qui ne vous seront jamais livrés ou des services jamais rendus. Le fraudeur peut aussi vous demander de transférer un montant d'argent pour soi-disant « réserver » le produit ou payer des frais de livraison.

Hameçonnage

Le fraudeur peut entrer en contact avec une victime par téléphone, par l'envoi d'un faux courriel ou de message texte avec un hyperlien. Cet hyperlien renvoie la victime vers un site Internet factice, mais qui semble familier, pour lui soutirer des renseignements personnels.

Arnaque amoureuse

Le fraudeur entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou de sites de rencontres. Il établit un lien de confiance avec elle et lui dévoile de prétendus sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie (il prend le temps de bien faire les choses, méfiez-vous), il prétexte des problèmes financiers afin d'inciter la victime à lui envoyer de l'argent.

Comment se protéger?

Apprenez comment réagir ou éviter de vous faire piéger et découvrez plusieurs autres outils vraiment utiles pour vous protéger sur le site de la Sûreté du Québec d'où provient cette information.

sq.gouv.qc.ca/services/prevention →

Pour signaler une fraude ou demander de l'aide, communiquez avec la Régie intermunicipale de police Roussillon au 450 638-0911.

collectes et environnement

Collecte des volumineux

Vous désirez vous départir de meubles ou d'objets trop gros pour être mis dans votre bac de déchets ou dans le conteneur à déchets de votre immeuble? Vous pouvez les déposer en tout temps lors de la collecte des déchets.

Pour qu'ils soient ramassés :

- sortez-les avant 7 h le matin de la collecte. Un deuxième camion ramassera vos volumineux avant ou après la collecte régulière;
- placez-les sur votre terrain en bordure de rue en laissant la rue, le trottoir et la piste cyclable libres d'accès;
- disposez-les l'un à côté de l'autre en laissant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux et votre bac;
- assurez-vous qu'ils soient facilement accessibles (ex. : aucune voiture stationnée devant).

roussillon.ca/volumineux →

Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES

514 928-5227

MRC DE ROUSSILLON

Lundi	Mardi	Jeudi
Chaque semaine (avril à nov.) Aux 2 semaines (déc. à mars)	Aux 2 semaines	Chaque semaine
Matières organiques	Ordures ménagères	Matières recyclables

Matières organiques

Retour de la collecte du bac brun chaque semaine

Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts? Mettez-les dans votre bac brun. Si Brutus ne peut pas tous les contenir, vous pouvez les mettre dans des sacs en papier et les déposer à 60 cm (2 pi) de votre bac brun, le jour de la collecte.

Attention

Le bac brun doit être sorti à côté de vos sacs.

Tous les sacs de plastique, peu importe le type, sont interdits.

Visionnez la vidéo :

roussillon.ca/bacs →

Résidus domestiques dangereux

Les dangereux vont ailleurs

Chlore, peinture, huile, bonbonne de propane, ampoule fluocompacte, pile et autres produits toxiques ne doivent pas être jetés lors de votre grand ménage du printemps.

Qu'il soit bleu, brun, noir ou vert, aucun bac n'est habilité à recevoir les résidus domestiques dangereux (RDD). Ceux-ci risquent de provoquer un feu ou une explosion lorsqu'ils se retrouvent dans les camions de collecte. Allez les déposer au bon endroit.

Mais encore...

Vous vous demandez quoi faire de vos RDD, de vos cartouches d'encre, de vos bouchons de liège, des vêtements que vous ne portez plus ou de votre vieux matelas? Consultez le Répertoire des récupérateurs pour connaître les lieux de dépôt de ces matières.

Liste des produits interdits : roussillon.ca/rdd →
Lieux de dépôt : roussillon.ca/recuperateurs →

Calendrier des collectes

Synchronisez le calendrier des collectes avec votre agenda numérique

roussillon.ca/calendrier →

allo La Prairie

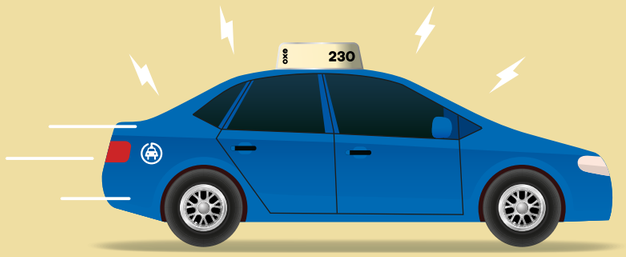

exo vous invite à essayer le nouveau service de taxibus en véhicule électrique vers le parc industriel et le Quartier DIX30 de Brossard disponible 7 jours sur 7.

Parcours et horaires
exo.quebec/ligne230

exo

vie de quartier

Projets estivaux

Avec ou sans permis?

Le printemps se pointe et avec lui germe l'idée d'un projet : véranda, piscine, rénovation de la cuisine, etc. Mais savez-vous quels projets nécessitent un permis?

Pour vous aider, vous pouvez toujours consulter la page Règlements et renseignements utiles sur le site Internet de la Ville. Néanmoins, voici une liste non exhaustive des principaux projets requérant un permis ou un certificat :

- bâtiment principal (construction, rénovation, agrandissement, fondation, etc.);
- construction accessoire (balcon, gazebo, véranda, etc.);
- piscine et spa;
- remise.

Pour toute question, veuillez vous adresser au Service de l'urbanisme. Notez que des délais s'appliquent pour l'émission de permis ou de certificats. Les demandes de permis sont accessibles sur le site Internet de la Ville, dans le menu *Services en ligne*.

Service de l'urbanisme

450 444-6638
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Réglementation sur l'usage de l'eau potable

Consommation responsable

Saviez-vous que l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur est réglementée? Comme la consommation d'eau augmente dès le printemps pour atteindre son apogée à l'été, utilisez-la de façon responsable.

Bâtiment, véhicule, jardin et autres plantations

Arrosage autorisé tous les jours entre 9 h et 19 h. Il est obligatoire d'utiliser un boyau à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire.

Allée de maison, entrée d'auto et trottoir

Arrosage interdit en tout temps.

Pelouse

Arrosage autorisé du 1er mai au 15 septembre, selon la réglementation en vigueur. Permis disponible lors de l'installation d'une nouvelle pelouse.

Pour en savoir plus, visitez le site Internet de la Ville.

Piscine et spa

Nouvelle réglementation en vigueur

Les propriétaires de spa de plus de 2 000 litres et de piscine résidentielle, creusée, hors terre ou même démontable doivent se conformer à la nouvelle loi sur la sécurité entrée en vigueur le 1er juillet dernier. Et ils ont jusqu'au 1er juillet 2023 pour le faire.

En quoi consistent ces changements? Ils touchent la clôture de mailles, l'ouverture d'une fenêtre et d'une porte lorsque celles-ci donnent directement sur une piscine ainsi que les dimensions et les distances à respecter pour l'installation d'un plongeoir.

Clôture de mailles

Pour toute nouvelle clôture entourant une piscine constituée de mailles de chaîne, celles-ci doivent avoir une largeur maximale de 30 mm. Toutefois, si des lattes sont insérées dans les mailles, leur largeur peut être supérieure à 30 mm, mais elles ne peuvent permettre le passage d'un objet sphérique de plus de 30 mm de diamètre.

Limitateur d'ouverture de fenêtre

Si un mur (maison, garage, cabanon, etc.) forme une partie d'une enceinte autour de la piscine, celui-ci ne doit être pourvu d'aucune ouverture permettant de pénétrer dans l'enceinte donnant accès à la piscine. Toutefois, s'il y a une fenêtre sur un tel mur, celle-ci doit être placée à une hauteur minimale de 3 m par rapport au sol du côté intérieur de l'enceinte.

En cas contraire, lorsqu'ouverte à son amplitude maximale, cette fenêtre ne doit pas permettre le passage d'un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre. Dans certains cas, on pourra simplement ajouter un limitateur d'ouverture pour rendre la fenêtre conforme à la nouvelle réglementation.

Plongeoir (piscine creusée seulement)

Toute piscine munie d'un plongeoir doit être installée conformément à la norme BNQ 9461-100. Cela signifie qu'il faut respecter des normes reliées à la profondeur de la piscine ainsi qu'à la hauteur du plongeoir, par exemple.

N'oubliez pas que, quel que soit l'âge de votre piscine, cette nouvelle réglementation s'applique sous peine de vous placer en infraction à la Loi provinciale ainsi qu'au règlement municipal de zonage.

Pour plus d'information, les citoyens sont invités à se référer au site Internet de la Ville ou à communiquer avec le Service de l'urbanisme. Néanmoins, les installateurs de piscine sont habituellement très bien informés des différentes réglementations.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/reglements →

Des règles plus strictes pour contrer les noyades et pour profiter des joies de l'été.

Organismes culturels, sportifs et communautaires

Toujours là pour vous!

L'apport des organismes dans la communauté est considérable. Chaleureux et accessibles, ils représentent des milieux de vie qui favorisent l'entraide et contribuent à la vie sociale de nombreux Laprairiens.

Organisme culturel

Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

shlm.info

La Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine (SHLM) a été créée en 1972 dans le but de sauvegarder le caractère historique unique du Vieux-La Prairie. Son action a mené à la création de l'arrondissement historique en 1975.

Depuis, l'organisme poursuit sa mission qui consiste à approfondir et à diffuser les connaissances sur l'histoire locale et régionale ainsi qu'à veiller à la conservation et à la valorisation du patrimoine de la ville.

Cette année, la SHLM célèbre donc son 50e anniversaire. Cet événement sera souligné de diverses façons : création d'une carte interactive numérique, présentation d'expositions, publication d'un ouvrage, etc.

Les services

- Centre d'archives et de recherche
- Bibliothèque de références
- Postes informatiques pour la recherche
- Généalogie et paléographie
- Conférences et activités pédagogiques
- Visite guidée du Vieux-La Prairie
- Exposition estivale

Organisme sportif

CPA La Prairie

cpalaprairie.com

Le Club de patinage artistique La Prairie est un organisme sans but lucratif, membre de Patinage Canada et de Patinage Québec. Le club est géré et administré par un conseil d'administration dont les membres sont des bénévoles.

Ayant comme mission d'offrir les programmes de Patinage Canada, les cours sont offerts aux résidents de La Prairie, qu'ils soient débutants ou avancés, dès l'âge de 3 ans. Ils sont donnés par des entraîneurs professionnels soutenus par des assistants dûment formés.

Chaque année, les patineurs de tous les niveaux présentent un numéro haut en couleur démontrant les apprentissages de la saison lors du gala de fin d'année.

ÉCO CENTRE

DÉMÉNAGEMENT | MÉNAGE | TRAVAUX

5
premières
visites
gratuites

AMENEZ-EN DES MATIÈRES!

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/ecocentre